



Profilage électronique et protection de la vie privée

Namur, Arsenal,
le vendredi 25 juin 2010

Un nombre croissant de nos activités humaines nécessite le recours à des traitements de données électroniques et laissent derrière elles un nombre de plus en plus impressionnant de traces électroniques. Ces traces sont en pratique rarement effacées et se retrouvent stockées dans de gigantesques entrepôts de données et systématiquement analysées par des techniques de « forage des données » (datamining). Ce procédé permet de créer des règles d'inférence statistique qui permettent de classifier ou de prédire le comportement de personnes identifiables ou identifiées.

Le profilage constitue un défi pour la protection des données à caractère personnel car il génère des données inférées qui seront, de manière certaine, erronées pour une minorité d'individus. Le séminaire s'attache à décrire les techniques modernes du profilage électronique et détaille les normes juridiques et les outils techniques permettant d'en limiter les effets négatifs

Programme

9h15 Introduction : Profilage et démocratie électronique

Pr Yves Pouillet, Directeur du CRID

9h45 Géolocalisation et profilage : aspects techniques et juridiques

Dr Claire Levallois-Barth, Télécom ParisTech, Département Sciences économiques et sociales (France)

10h30 Pause café

11h00 Profilage et gouvernance algorithmique

Dr Antoinette Rouvroy, CRID

11h45 Questions et Réponses

12h15 Lunch

13h30 Le profilage au regard de la loi du 8 décembre 1992

Valérie Verbruggen, Commission pour la Protection de la Vie Privée

14h15 Les techniques de cyberprofilage en ligne : mythes et réalités

Dr Jean-Marc Dinant, CRID

15h00 Pause café

15h15 Privacy in the Digital Environment: Consumer's Concerns

Nuria Rodríguez, Senior Legal Officer, Beuc

16h00 Fin des travaux et conclusion